## Appel à Manifestation d’Intérêt

## Responsabilisation Communautaire pour la prévention de la Covid-19 et la promotion de la vaccination anti-Covid-19

L’appel à manifestation d’intérêt a pour but d’identifier les organisations de la société civile qui remplissent les conditions requises en vue d’un partenariat éventuel avec l’UNICEF dans le cadre de l’intervention de UNICEF autour de la prévention de la Covid-19 et de la promotion de la vaccination anti-Covid-19 au Maroc.

Les organisations de la société civile (OSC) qui répondent aux critères d’éligibilité sont invitées à soumettre des propositions de partenariat **à travers la plateforme électronique United Nations Partner Portal** : <https://www.unpartnerportal.org/landing/>

Les candidatures doivent être soumises en Français au plus tard **le 24 octobre 2022 à minuit GMT+1.**

Les **demandes de renseignements supplémentaires** doivent être adressées par écrit au plus **tard le 10 octobre 2022 à minuit GMT+1, à l’adresse suivante :** <https://www.unpartnerportal.org/landing/>.

Les réponses aux demandes de clarification ou autres seront mises à la disposition de tous en ligne sur le site Web de l’UNICEF Maroc avant la date limite de soumission des candidatures.

Les candidatures seront évaluées par un comité d’évaluation afin d’identifier, au regard des critères exposés dans la section 4 ci-après, les OSC ayant l’expertise en matière de renforcement de capacités et d’engagement communautaire autour de la prévention de la Covid-19 et de la promotion de la vaccination contre la Covid-19. Il convient de noter que la participation à cet appel à manifestation d’intérêt ne donne aucune garantie que l’OSC sera choisie comme partenaire de l’UNICEF. Les OSC retenues seront invitées à examiner et à finaliser les accords de partenariats conformément aux critères figurant dans la section 4.4 ci-après et aux politiques et procédures applicables en matière de partenariat avec les OSC.

Les résultats seront envoyés aux OSC candidates à l’adresse électronique figurant sur leur soumission.

|  |  |
| --- | --- |
| **Section 1 : Contexte** | |
| 1.1 Mission de l’UNICEF | L’UNICEF est un organisme des Nations Unies mandaté pour défendre la protection des droits des enfants, soutenir les efforts visant à satisfaire leurs besoins élémentaires et leur donner toutes les chances de développer l’intégralité de leur potentiel. |
| 1.2 Plan de Coopération de l’UNICEF au Maroc | Au Maroc, l’UNICEF travaille avec le Gouvernement et d’autres partenaires pour défendre les droits des enfants, des adolescent.es et des jeunes les plus défavorisé.e.s et vulnérables en agissant sur les obstacles et les goulots d’étranglement à l’obtention de résultats, en renforçant les partenariats et en mobilisant de meilleures compétences techniques pour répondre aux problèmes de développement du Royaume. Des informations complémentaires sur le programme sont disponibles sur <http://unicef.org/morocco> . |
| 1.3 Résultats attendus | **Programme de Coopération UNICEF- Maroc**  **Produit 1.2**. Les acteurs institutionnels locaux et la société civile ont des capacités renforcées à fournir des interventions normalisées à faible coût et à fort impact dans les domaines de la nutrition, de la prise en charge intégrée des nouveaux nés et l’éducation à la santé. Dans les régions les plus vulnérables. |
| 1.4 Contexte et justification de l’appel | Le Maroc a été affecté par la pandémie de la Covid-19 depuis le 02 mars 2020. Pour faire face à cette pandémie, le gouvernement du Maroc et en particulier le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale « MSPS » a pris une série de mesures en vue de limiter sa propagation et d’assurer une prise en charge appropriée. L'émergence de cette pandémie présente un défi de communication en matière de santé. Le MSPS et ses partenaires notamment UNICEF et OMS se sont engagés à multiplier les efforts en communication pour l’information sur la pandémie, la promotion des comportements préventifs et de la vaccination anti-COVID-19.  Un plan de communication pour le changement de comportement et la promotion de la continuité des services médico-sociaux de base a été déployé et a permis d’accompagner les interventions instaurées dans le cadre du dispositif de réponse.  Afin d’adapter les actions de « Communication de Risque et Engagement Communautaire (RCCE) » aux besoins et perception des populations, il était important à mi-parcours, de mener une évaluation de la stratégie mise en place pour apprécier le niveau de connaissances, comprendre les attitudes et les pratiques, la perception du risque et les comportements liés à la prévention et à la lutte contre la pandémie ainsi que les éventuelles barrières à l’observance des mesures de prévention. L’évaluation a permis de ressortir des éléments clés utiles à l’orientation des actions RCCE, en nous informant par exemple que *« La télévision et les réseaux sociaux restent toujours les principales sources d’informations utilisées par l’ensemble des profils ; Pour suivre les informations sur l’évolution de la pandémie du Covid-19* *dans notre pays, la majorité des chefs de ménages marocains recourt principalement à la radio et à la télévision nationale, avec une part de 87%. Cette proportion est plus élevée en milieu rural (93%) qu’en milieu urbain (84%). »*  Toutefois, en vue de **renforcer l’appropriation communautaire** en particulier au niveau périurbain et rural, il convient de mettre en place **des actions centrées sur ces communautés à travers des approches de communication interpersonnelle et d’engagement communautaire**, approche qui est ressortie aussi dans les recommandations de l’évaluation.  Le présent appel à projet s’appuie sur les stratégies de **Responsabilisation pour le Changement de Comportement** et se fond sur les données disponibles localement pour **promouvoir les normes et comportements positives en matière de santé en général et en particulier sur la prévention et la vaccination anti-Covid-19** au sein de la population afin de susciter à une contribution plus active et surtout proactive et positive de la communauté.  A cet effet, UNICEF, en collaboration avec le MSPS, et avec l’appui financier du gouvernement des Etats Unis d’Amérique, envisage de mettre en place des partenariats avec les Organisation de la Société Civile « OSC » pour le déploiement d’interventions innovantes au niveau communautaire prenant en compte la situation épidémiologique incertaine en vue de **contribuer à l’atteinte de l’immunité collective nécessaire à une continuité de la reprise de la vie normale et à une mitigation des impacts secondaires de la crise sanitaire**.  Pour ce faire nous invitons les OSC à soumettre des propositions de projets pour la promotion communautaire de la prévention et de la vaccination anti-Covid-19 et la sensibilisation autour de la pandémie et ses impacts via des approches et activités innovantes comme (liste indicative non exhaustive) :   * Identification, mobilisation et encadrement d’animateurs communautaires, de Personnes Relais Communautaire et d’acteurs de changement dans la communauté en particulier en milieux péri-urbain et rural ; * Mise en place au niveau des zones cibles, en particulier les milieux péri-urbain et rural, de clubs de débats communautaires composés d’un groupe de membres de la communauté avec un focus sur les jeunes autour de programmes/contenus électroniques ou sous toutes autre formes développées par l’association et/ou par l’UNICEF et ses partenaire dans l’objectif d’en vulgariser le contenu, répondre aux questionnements et feedbacks des membres de la communauté dans un langage adapté à leurs caractéristiques socio-culturelles et les aider à surmonter les obstacles socio-culturels à l’adoption des comportements sains vis à vis de la prévention de la Covid-19 et l’acceptabilité du vaccin. ; * Co-production avec l’appui technique de l’UNICEF et ses partenaires, des activités communautaires participatives suivant les thématiques/problématiques identifiés par les clubs de débats communautaires qui seront mis en place dans les zones géographiques cible (ex : théâtre, Halka, tables rondes, programme radiophonique…) et toute autres activités créatives, le but étant de diffuser les messages de prévention et promotion de la vaccination auprès d’un nombre important de la population ; * Identification, de canaux/plateformes de communication adéquats pour la diffusion des programmes/contenus/activités développés. Ces canaux/plateformes peuvent être sous forme électronique, web radios et/ou des web-tv (communautaires ou associatives); * Assurer la formation, en collaboration avec l’UNICEF et le MSPS, les OSC locales et les animateurs/relais/mobilisateurs/influenceur/leader communautaires identifiés. La formation portera sur des messages clés en matière de la Covid-19 et de la vaccination, en matière des techniques d’animation de groupes, le développement de contenu… ; * Promotion du mécanisme de communication bidirectionnelle U-Report, déployé par l’UNICEF ~~U-Report~~ auprès des jeunes de la communauté <https://morocco-fr.ureport.in/>, l’objectif est de mobiliser le maximum des jeunes des communautés cibles à s’inscrire sur la plateforme U-Report en vue d’avoir accès aux enquêtes et sondages diffusés par l’UNICEF sur Covid-19[[1]](#footnote-2) ; * Large diffusion et rediffusion des contenus coproduits via les réseaux sociaux et autres moyens de communication pour atteindre un public plus large ;   Les dynamiques qui seront proposées devraient viser la mobilisation directe des membres de la communauté pour susciter l’engagement pour l’appropriation des comportements favorables à la prévention Covid-19 et à la vaccination et la diffusion des messages dans leurs milieux.  Les OSC s’engagent à assurer le suivi et le reporting sur le nombre de personnes touchées directement par les activités du projet et aussi par le relais des membres de la communauté mobilisés en instaurant des mécanismes de suivi de collecte et documentation et analyse des feedbacks de la communauté. A cet effet, les OSCs soumissionnaires sont tenues de développer un dispositif de suivi et évaluation permettant de produire un reporting de bonne qualité sur les activités du projet et sur les cibles des indicateurs (ce dispositif doit être décrit dans la proposition en expliquant comment les données seront documentées sur le terrain par les intervenants/relais communautaires/animateurs, quels supports/outils seront utilisés pour le suivi du terrain, quelle fréquence de reporting sur les données de terrain, quels moyens seront mis en place pour l’assurance qualité des données, comment les données collectées seront analysées par l’équipe du projet pour le reporting périodique à l’UNICEF…) |

|  |  |
| --- | --- |
| **Section 2 : Les éléments de l’appel à manifestation d’intérêt (AMI)** | |
| 2.1 L’intervention de Unicef en matière de prévention et de la promotion de la vaccination contre la Covid-19 | Les efforts du MSPS pour la prévention ont été soutenus en 2020 par divers partenaires dont l’UNICEF. En effet, dans le cadre de son appui aux efforts nationaux pour une réponse appropriée à la pandémie, l’UNICEF Maroc a développé un plan qui s’aligne aux directives globales de l’UNICEF et de l’OMS en matière de réponse aux urgences pandémiques. Ce plan s’articule autour de quatre axes principaux à savoir : i) La Communication des Risques et l’Engagement Communautaire (CREC), ii) La Prévention et le Contrôle des Infections (PCI) pour la continuité des services de santé, iii) L’appui à la continuité de l’accès à l’éducation, aux services de protection sociale et de protection de l’enfant ainsi que de prévention et de prise en charge des violences basées sur le genre, iv) La collecte et l’analyse de données sur les impacts secondaires sur les enfants et les femmes.  La collaboration entre le MSPS et l’UNICEF a permis de développer et de déployer une série de campagnes de communication pour la prévention de l’infection et également pour la promotion d’une parentalité positive dans le contexte de la pandémie, de générer des preuves sur l’impact des actions de communication, sur les connaissances, attitudes, pratiques et perceptions de la population en vue d’orienter les stratégies de communication des risques et d’engagement communautaire. L'UNICEF a également collaboré avec le MSPS pour le renforcement des capacités des partenaires institutionnels et des organisations de la société civile en matière de Communication des risques et engagement communautaire. Cela permet de disposer d’une masse critique de formateurs-trices, de personnes relais communautaires. L’UNICEF a également appuyé la réalisation d’une cartographie des acteurs de la société civile au Maroc avec le but de renforcer les interventions au niveau communautaire. La fructueuse collaboration MSPS -UNICEF Maroc se poursuit pour le renforcement de la prévention mais également pour la promotion de la vaccination contre le coronavirus.  A cet effet, le MSPS et l’UNICEF, avec l’appui financier du gouvernement des Etats Unis d’Amérique, lancent le présent appel à manifestation d’intérêt en vue de sélectionner des organisations de la société civile pour soutenir le renforcement de l’engagement communautaire autour de la vaccination en particulier au profit des groupes de populations. |
| 2.2 L’objectif de l’AMI | Identifier des OSC pour le renforcement de l’engagement communautaire autour de la prévention de la Covid-19 et de la promotion de la vaccination contre la Covid-19 dans les régions ciblées (voir rubrique ci-après) pour contribuer à instaurer un environnement favorable à la participation communautaire active, à la responsabilisation sociale et à l'adoption collective de comportements positifs par les populations rurales et périurbaines autour de la santé, particulièrement sur la Covid-19 et l’acceptation de la vaccination anti-Covid-19. |
| 2.3 Zones Cibles | Les propositions de projets devront cibler les zones rurales et/ou péri-urbaine dans au moins l’une des régions suivantes :  1. Tanger-Tétouan-Al Hoceïma  2. Casablanca-Settat  3. Marrakech-Safi  L’étendue géographique des interventions à plus d’une région est un atout qui sera pris en compte dans la sélection. |
| 2.4 Les axes de l’AMI | Le présent appel à manifestation d’intérêt porte sur les axes ci-après à travers le déploiement des activités/interventions listées dans la rubrique « 1.4 Contexte et justification de l’appel » :   * Le renforcement des capacités des acteurs de la société civile et des personnes relais communautaires en matière de prévention contre la Covid-19, promotion de la vaccination, et contrôle de la désinformation sur la Covid-19 et la vaccination. * L’engagement communautaire autour de la vaccination contre la Covid-19 au sein des communautés selon les parties prenantes définies dans le cadre du présent appel. * La promotion des mécanismes de redevabilité et de communication bidirectionnelle avec les communautés à travers la plateforme U-Report de l’UNICEF. * Le suivi-évaluation des interventions et la documentation des bonnes pratiques y compris le partage des histoires de succès. |
| 2.5 Les résultats de l’AMI | A travers cet appel, l’UNICEF cherche à contribuer à atteindre les résultats suivants :  **1)** **Les groupes de populations sous-vaccinés, dont les jeunes y compris ceux/celles en situation de vulnérabilité et/ou de handicap ont accès à l’information sur la vaccination contre la Covid-19 dans les zones cibles**   * Indicateur : personnes touchées par des messages, des spots, des annonces ponctuelles, des tables rondes, des programmes interactifs, etc. autour de la prévention et la promotion de la vaccination contre la Covid-19 (H/F, F/G)   + **Baseline : 0**   + **Cible : 20.000** * Indicateur : nombre de leaders influents et chefs de groupes[[2]](#footnote-3), d'associations locales atteints par le biais d'activités de plaidoyer, d'engagement communautaire et de communication interpersonnelle.   + **Baseline : 0**   + **Cible : 1000**   **2) Les communautés des zones cibles sont mobilisées et engagées en faveur de la vaccination contre la Covid-19 et de la promotion des comportements sanitaires positifs**   * Indicateur : Nombre personnes partageant leurs préoccupations et posant des questions/éclaircissements sur les services de soutien disponibles pour répondre à leurs besoins grâce à un mécanisme de retour d'information établi. * **Baseline : 0** * **Cible : 5000** * Indicateur : nombre de leaders influents et des chefs de groupes d'associations locales atteints par le biais d'activités de plaidoyer, d'engagement communautaire et de communication interpersonnelle*.* * **Baseline : 0** * **Cible : 500**   **3) Les acteurs de la société civile et les membre de la communauté des zones cibles ont les compétences appropriées en matière de la RCCE pour la promotion de la vaccination contre le Covid-19 :**   * Indicateur : Nombre d’acteurs/trices acteurs clés, leaders influents et responsables d'associations locales (H/F, F/G) formé.es et engagé.es dans les actions de promotion de la vaccination contre le Covid-19 * **Baseline :0** * **Cibles : 200**   **4) Les membres de la communauté dans les zones cibles ont accès à des mécanismes de communication bidirectionnelle pour partager leurs préoccupations questions et feedbacks :**   * Indicateur : Nombre de jeunes et d'autres membres de la communauté inscrits sur la plateforme U-Report et recevant des messages sur la vaccination contre la Covid-19 * **Baseline :0**   **Cibles : jeunes 10 000 / 5000 adultes** |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Section 3 : Conditions applicables et échéancier** | | |
| 3.1 Documents demandés pour la soumission | La manifestation d’intérêt devra comporter les documents suivants (en pièces ci-jointes) :   * Note conceptuelle, sur la base du formulaire fourni dans l’AMI sur le portain UNPP ;      * Déclaration du partenaire signée par un responsable dûment autorisé ;   Les soumissions devront être envoyées au travers du Portail des Partenaires des Nations Unies : <https://unpartnerportalcso.zendesk.com/hc/en-us/articles/360004110374-Registration>  Prière de noter que les partenaires souhaitant soumettre leurs demandes devront préalablement s’inscrire sur le portail. Nous vous recommandons fortement d’entamer les démarches d’inscription à l’avance afin de nous contacter en cas de questions ou de problèmes techniques lors de l’enregistrement. | |
| 3.2 Échéancier | Date de publication de l’appel à manifestation d’intérêt | **Le 30 septembre 2022** |
| Date limite de soumission des propositions | **Le 24 octobre 2022** |
| Date limite de demande d’informations supplémentaires / d’éclaircissements | **Le 13 octobre 2022** |
| Examen des soumissions des OSC | **Du 25 octobre au 4 novembre 2022** |
| Communication des résultats aux OSC | **Le 07 novembre 2022** |
| Durées des projets | **6 mois** |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Section 4 : Processus et calendrier** | | |
| 4.1 Examen et évaluation des soumissions des OSC | Les soumissions des OSC sont évaluées par le Comité d’évaluation des partenaires en concertation avec des spécialistes techniques, sur la base des critères énumérés dans les sections 4.2 et 4.3 ci-après.    Seules les soumissions conformes aux critères d’éligibilité et d’exclusion remplissent les conditions requises pour être examinées.  Les résultats de l’examen serviront au recensement et la sélection des OSC en rapport avec les résultats spécifiques exposés dans la section 1.3 ci-avant.  Il convient de noter que la participation à cet appel à manifestation d’intérêt ne donne aucune garantie d’être sélectionné pour un accord de partenariat avec l’UNICEF.  L’UNICEF se réserve le droit d’inviter des partenaires de son choix à examiner et à finaliser des propositions de partenariats conformément aux critères exposés dans la section 4.3 ci-après et aux politiques et procédures applicables en matière de partenariat avec les OSC. | |
| 4.2 Critères d’éligibilité et d’exclusion | * Critères d’éligibilité :   L’OSC doit :   1. Être immatriculée dans le pays du programme selon les exigences du gouvernement ; 2. Ne pas être une institution figurant dans la liste du Comité des sanctions du Conseil de sécurité de l’ONU.   3. L’ONG doit être opérationnelle avec des organes de gouvernance actifs, une structure permanente avec la capacité de dédier du staff ayant des capacités et une expérience avérée en gestion programmatique, administrative et financière des projets de coopération, dispose d’un minimum de moyens techniques et logistiques pour mener à bien le projet (un local, outils informatique…).   * Critères d’exclusion   Les soumissions qui :   1. Ne sont pas envoyées au travers du Portail des Partenaires des Nations Unies ; 2. Ne contiennent pas tous les documents obligatoires dûment complétés et signés, ou ne respectent pas les spécifications exposées dans cet appel à manifestation d’intérêt ; 3. Ne sont pas présentées en Français, 4. Ne sont pas reçues dans le délai fixé. | |
| 4.3 Critères de sélection | Le bureau de l’UNICEF examinera les données probantes fournies par l’OSC dans la soumission et évaluera les candidatures sur la base des critères suivants : | |
| Pertinence, qualité et cohérence de la proposition (60 %) | Comprend l’examen du programme proposé :   * Pertinence de la proposition en vue d’obtenir les résultats escomptés ; * Clarté de la/des stratégie(s) d’intervention, des activités et des résultats escomptés ; * Approche innovante et participative ; * Viabilité de l’intervention et mécanismes de pérennisation ; * Pertinence et clarté du budget proposé (y compris des contributions de l’OSC) |
| Capacités institutionnelles et viabilité (30 %) | Comprend l’examen de l’OSC :   * Expertise et expérience dans le domaine de la promotion de la santé et dans la promotion des services sociaux de base pour la réalisation des droits de l’enfant ; * Expertise et expérience dans le domaine de la communication pour le changement comportemental et social et de l’engagement communautaire ; * Capacités de mobilisation et d’encadrement des réseaux d’ONG locales ; * Capacités institutionnelles pour allouer les ressources humaines nécessaires pour la planification, la mise en œuvre, le suivi et évaluation et la documentation de ce partenariat ; * Compétences de gestion ; * Expérience de travail avec le MSPS, les Nations Unies/l’UNICEF est un atout |
| Autres (10 %). | Comprend un examen de :   * Capacité de dédier une personne avec un niveau avancé de délégation de responsabilité pour la gestion et la mise en œuvre du projet ; * Possibilités de modélisation et de mise à l’échelle de l’intervention ; * Démontrer une capacité d’adaptation et de flexibilité tout au long du processus. |
| 4.4 Projet d’accord de partenariat | Les résultats seront envoyés à chaque candidat à l’adresse électronique/postale figurant sur leur soumission.  L’organisation de la société civile dont la soumission a été jugée comme présentant un avantage comparatif pour obtenir les résultats en faveur des enfants exposés dans la section 1.3 ci-avant pourra être invitée à participer à la révision et à la finalisation conjointe de l’accord de partenariat sur la base des critères suivants :   * Définition des priorités de l’intervention proposée conformément au plan de travail ; * Disponibilité des fonds destinés à soutenir l’intervention proposée ; * Complémentarité des actions proposées avec les interventions en cours.   Une fois finalisée sur le plan technique, la proposition de partenariat sera soumise à la Représentante de l’UNICEF pour examen et approbation. Il convient de noter toutefois que l’approbation ou le rejet de tout accord de partenariat envisagé revient en dernier ressort à la Représentante de l’UNICEF. | |

1. L’UNICEF fournira plus d’informations sur la plateforme U-Report avant la signature de l’accord de partenariat avec l’Association sélectionné. [↑](#footnote-ref-2)
2. Les personnes influentes officielles sont les chefs de douars, les autorités locales, les chefs religieux, les élus, les acteurs associatifs et/ou autres personnes portant des titres officiels. Les personnes influentes non officielles ou naturelles sont des personnes qui ne sont pas officiellement désignées ou élues comme telles mais qui ont une influence au sein de leurs communautés, comme par exemple des leaders de groupes de femmes ou de jeunes, ou des personnes capables de susciter le changement social par leurs actions et positions. [↑](#footnote-ref-3)